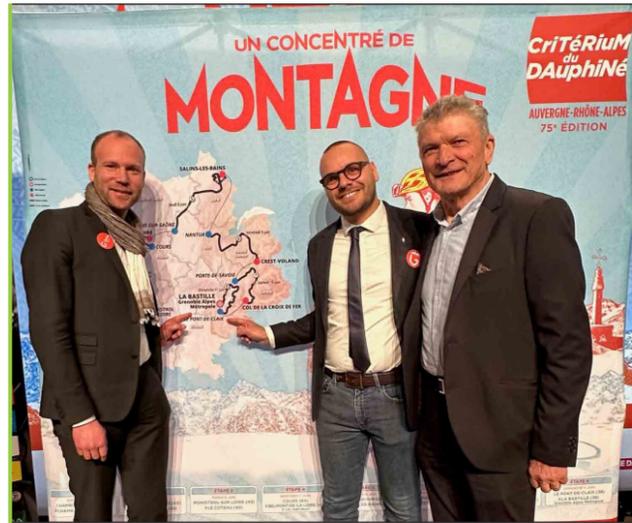


Saint Martin le Vinoux

#Naturellement Chartreuse



**La bibliothèque renouvelée
ouvre ses portes**



16 février | PRÉSENTATION DU PARCOURS DU CRITERIUM DU DAUPHINÉ 2023

Cette année, l'épreuve finale se jouera le 11 juin entre Pont-de-Claix et le glacier de la Bastille. Ici, Sylvain Laval, avec Maxime Ninfosy (représentant la Ville du Pont-de-Claix) et Bernard Thévenet (grand champion cycliste et organisateur).



24 février | SPECTACLE

La Fabrique des Petites Utopies a présenté son spectacle "Mines de rien" à la Maison des Moais. Organisé en partenariat avec l'association 2 kilos de culture, il a permis de récolter 140kg de nourriture, à destination d'associations solidaires.



26 février | SALON

Le club cartophile dauphinois a tenu son salon annuel de la carte postale et du vieux papier à la Maison des Moais.



28 février | PETITE ENFANCE

Des séances d'éveil musical sont proposées par le Relais Petite Enfance pour les enfants et leurs assistantes maternelles, pour le plus grand plaisir de tous !



11 mars | DAHU'TOPIE

L'association 404prod a invité des groupes émergents de la scène locale grenobloise à se produire à la Maison des Moais.



13 mars | VISITE DU CHANTIER

Les travaux du parc de l'étang s'achèvent, avant d'accueillir un futur restaurant.



15, 17 et 18 mars | FÊTE DU COURT-MÉTRAGE

De nombreux courts-métrages ont été projetés à la Maison des Moais, à l'initiative de la bibliothèque Pierre Fugain.



19 mars | CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

La Ville a commémoré l'anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie et a rendu hommage à toutes les victimes civiles ou militaires tombées durant ce conflit.



20 mars | REMISE DE PRIX

Fin d'année dernière, le Foyer Arts et Loisirs a participé à l'élaboration de la carte de vœux municipale. Les élus ont tenu à féliciter les élèves.

10 mars | **CARNAVAL**

Le Carnaval de Saint-Martin-le-Vinoux a fait le show dans les rues de la commune.

Musique, danse africaine, jongleries enflammées, chorégraphies endiablées, acrobaties rieuses et rythmes irrésistibles : tout était réuni pour réjouir petits et grands.



L'APE* de Néron a proposé crêpes, barbes à papa et douceurs à l'arrivée au parc Champeyrard.



*Association des Parents d'Élèves

Tout au long de la déambulation, Fiona Tigroux, talentueuse artiste maquilleuse, a illuminé le visage des enfants.



En amont de cette soirée, les petits du Relais Petite Enfance ont également sorti leur déguisement pour une après-midi de fête.



Le cycle vertueux des déchets verts

La Ville transforme ses déchets en engrais



Composteur municipal

Les déchets verts, détritiques de voirie (mégots, graviers, etc.) et autres encombrants sont un véritable casse-tête pour les communes.

Rien qu'à Saint-Martin-le-Vinoux, plus de 90 tonnes ont été collectées sur les 7 premiers mois de 2022. La plupart des rebuts étaient envoyés dans une entreprise du Fontanil-Cornillon, pour y être soit recyclés, soit brûlés, soit enfouis.

Cette démarche, coûteuse et énergivore (moyens humains, transport, essence), n'était pas satisfaisante. La Ville a donc souhaité revoir la gestion de ses déchets en s'inscrivant dans un cercle plus vert(ueux), plus respectueux de l'environnement.

Un nouvel objectif a été formulé : tout recycler/réutiliser en circuit fermé.

EN CHIFFRES

Avant : **90 tonnes** de déchets évacués sur 7 mois.
Maintenant : **6 à 10 tonnes** de déchets évacués sur la même durée.

De nouvelles dispositions ont été prises en ce sens dès l'été 2022.

... Les déchets verts (feuilles, branches...) passent intégralement dans le broyeur communal et sont réutilisés dans les massifs floraux. Cela participe à l'amélioration de la vie microbienne de manière significative.

... L'herbe provenant du désherbage est placée dans l'un des 6 bacs créés sur le bord de la voirie dans les secteurs de la Balme et de l'école Robert Badinter.

Ces bacs, utilisés uniquement par les équipes municipales, servent à fabriquer du compost. Une fois stabilisé, des graines de citrouille, de courges, etc. vont y être plantées. Ces légumes seront ensuite mis à disposition des écoles, pour animer, par exemple, la période d'Halloween. Le reste du compost sera réutilisé dans les massifs de fleurs de l'ensemble de la commune.

... La terre et les cailloux ramassés sont réutilisés comme base drainante dans les massifs ou dans les aménagements paysagers.

... Même les déchets ramassés par la balayeuse trouvent une deuxième jeunesse. Après avoir été lavés par la pluie de leurs hydrocarbures et triés pour enlever les plastiques, ils servent également de compost.

... Les encombrants compatibles (pneus, électroménager), quant à eux, sont dorénavant envoyés en déchetteries spécialisées pour recyclage ou réemploi.

Cette démarche s'inscrit sur le temps long. En effet, pour obtenir un compost de qualité, deux à trois années sont nécessaires !

À la clé, économies de fonctionnement (fin des achats d'engrais par exemple et meilleure utilisation du temps des agents) mais également création d'un cercle totalement vertueux : 100% des déchets verts ou de voirie sont valorisés et réutilisés. Un recyclage infini en circuit fermé !

C'est bon pour la planète et pour les finances de la commune !

Avez-vous remarqué ?

► Des poubelles de voirie ont été supprimées pour être placées à des endroits plus utiles. En effet, il était triste de constater que certaines personnes n'hésitaient pas à y jeter leurs déchets quotidiens (et également à côté !), sans chercher à les trier. Depuis leur déplacement, les déchets jetés sur la voie publique ont diminué.

► Le composteur du cimetière de la Buisserate a été enlevé, car toutes sortes de détritiques non compatibles y étaient jetés. Les services techniques effectuent maintenant le tri eux-mêmes. Les pots de fleurs vides jetés par les utilisateurs sont récupérés et mis à disposition de tous ; les chrysanthèmes fanés et jetés par les habitants sont, quant à eux, replantés dans les massifs communaux. Plantes dites annuelles, elles refleurissent chaque année !



LA BIBLIOTHÈQUE RENOUVELÉE OUVRE SES PORTES

La rénovation de la bibliothèque Pierre Fugain est enfin terminée ! C'était la première tranche de la rénovation énergétique entreprise en septembre 2022 par la commune pour l'ensemble des bâtiments rattachés à l'Hôtel de Ville.

À la clé, économies d'énergie, confort thermique et meilleur accueil pour les usagers !

EN CHIFFRES

399 inscrits dont 197 enfants de moins de 18 ans ;
8 376 documents proposés ;
25 magazines en abonnement pour tous les âges et tous les thèmes (jardinage, auto, cuisine, voyages...) ;
14 000 prêts de documents par an ;
1 380 documents achetés par an pour renouveler les collections ;
1 490 documents empruntés à la Médiathèque Départementale de l'Isère.

Le saviez-vous ?

Grenoble-Alpes Métropole vous donne accès gratuitement à sa numothèque ! Accessible à tous les habitants inscrits dans une bibliothèque d'une commune de la Métropole sans surcoût, elle permet de lire des livres, consulter la presse, regarder des films, écouter de la musique, se former... Elle s'adresse à tous les publics et tous les âges.

[+ D'INFOS numotheque.grenoblealpesmetropole.fr](https://numotheque.grenoblealpesmetropole.fr)

Prévue initialement au mois de janvier, la réouverture a dû être reportée en raison d'un retard imprévu sur le chantier.

Depuis le 22 mars, 100% des ouvrages sont à nouveau disponibles dans ces espaces réaménagés : romans (adultes et jeunesse), albums jeunesse, mangas, documentaires (adultes et jeunesse), bandes-dessinées (adultes et jeunesse), CD, DVD (prêtés par la Médiathèque Départementale de l'Isère), livres audio, livres CD, périodiques...

Une sélection d'ouvrages est également adaptée aux troubles DYS (troubles spécifiques du langage et des apprentissages).

Nouveau bardage en bois, nouvelles huisseries, nouvelle isolation, nouveau réseau de ventilation et de chauffage... les ouvrages et les lecteurs étaient ravis de découvrir une bibliothèque complètement réagencée ! Plus de lumière et de chaleur naturelle en hiver, plus de fraîcheur en été, pour davantage de confort.

Les travaux de l'Hôtel de Ville continuent quant à eux jusqu'à la fin de l'année.

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture

Hors vacances scolaires

Mercredi : 10h - 18h30

Samedi : 10h - 17h

Vacances scolaires

Mercredi : 10h - 18h30

Jeudi : 10h - 13h

Vendredi : 13h30 - 18h30

Adresse 40 avenue Général Leclerc

Téléphone 04 76 85 25 40

Courriel bibliotheque@smlv.fr

Site internet bibliotheque.smlv.fr

Accès tram E, arrêt Hôtel de Ville



La rue Félix Faure se métamorphose

Une rénovation complète est prévue : point sur les futurs travaux.

Les habitants du secteur l'attendaient depuis de nombreuses années : les 500 mètres de la rue Felix Faure seront entièrement réaménagés entre avril 2023 et à la fin de l'été 2024.

Axe central du quartier Champeyrard, qui dessert notamment l'école du Néron et le multiaccueil, la rue est actuellement en mauvais état et n'est plus adaptée aux besoins. Au-delà de la réfection nécessaire de l'enrobé, la réflexion de la Ville a été guidée par plusieurs objectifs :

- mettre en sécurité les piétons et les cycles, par la création de trottoirs, avec un meilleur partage de l'espace avec les voitures ;
- améliorer la sécurité de la traversée devant l'école ;
- désimperméabiliser dès que possible, en supprimant du goudron et du béton, notamment devant le parvis de l'école ;
- augmenter la place de la végétation (plantation d'arbres et d'arbustes).

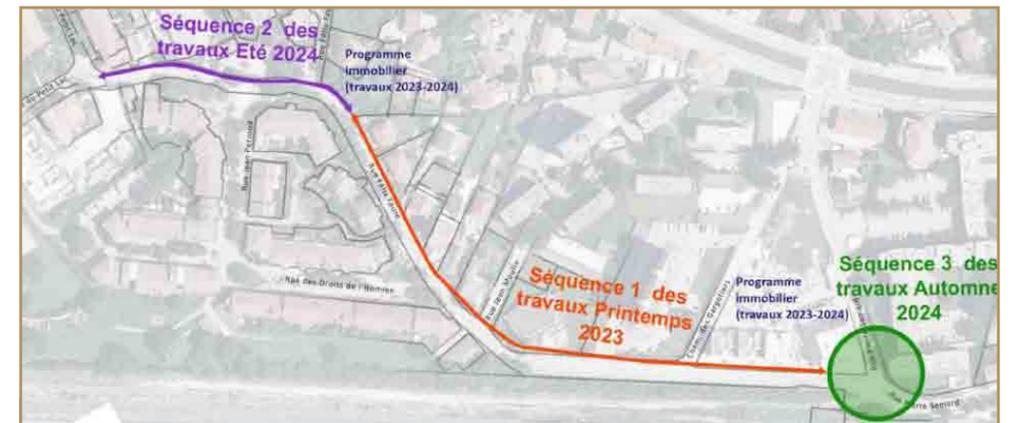


Sylvain Laval
Maire de Saint-Martin-le-Vinoux



« Cette rénovation était un engagement des équipes municipales successives. Nous en avons fait une priorité du mandat. Nous la réalisons. Ce dossier a nécessité des discussions avec Grenoble-Alpes Métropole, compétente en matière de voirie, et qui réalisera les travaux.

Ce projet va fortement améliorer la qualité de vie et l'embellissement du quartier et permettra enfin de sécuriser les cheminements piétons et cycles avec la création d'un trottoir. Il a été présenté aux habitants du secteur le 22 mars lors d'une réunion publique. Une nouvelle réunion aura lieu dans quelques mois pour présenter la partie du projet autour de l'école du Néron. »



Structurés en 3 tranches, les premiers travaux commencent dès ce mois d'avril et devraient se terminer à l'été, entre le projet immobilier "Les Mésanges" et les nouveaux immeubles "Convergence" (rue Pierre Sépard). Ils se poursuivront ensuite à l'été 2024 devant l'école du Néron, pour se terminer fin 2024 au croisement avec la rue Pierre Sépard. Les riverains seront prévenus 15 jours à l'avance par la Métropole lorsque les travaux arriveront devant chez eux.



Une place plus importante a été laissée aux piétons, avec un élargissement des trottoirs. Aux croisements, des "plateaux surélevés" seront installés, pour sécuriser les traversées et réduire la vitesse des véhicules.

INAUGURATION ESPLANADE RAYMOND SAVOYAT

Raymond Savoyat était une figure de la Résistance iséroise. Il se lance très tôt dans de petits sabotages avec quelques amis, puis, très vite, rejoint les FTP (Francs-tireurs et partisans français) et mène des actions plus importantes. Dans la 3^e armée Américaine, il essuiera des combats difficiles jusqu'à l'horreur : l'arrivée au camp de concentration de Buchenwald, peu après sa libération.

Raymond Savoyat était Saint-Martinier. À son décès en décembre 2020, les élus ont souhaité lui rendre hommage et l'honorer : la place devant le collège Chartreuse sera donc officiellement nommée "Esplanade Raymond Savoyat".



Le vendredi 5 mai à 18h, sur cette esplanade, la Ville invite tous les Saint-Martiniers qui le souhaitent à honorer sa mémoire lors d'une cérémonie en présence de sa famille, des élus, des associations d'anciens combattants et des collégiens, qui participeront tous à ce moment, en sa mémoire.

Les habitants du quartier ont souhaité continuer la soirée et proposeront à la vente paëlla géante et boissons.
Sur inscription à mairie@smlv.fr.

DU CHANGEMENT DANS LE STATIONNEMENT COMMUNAL

Il est trop souvent constaté que des véhicules se garent sur de longues périodes dans la commune, où le stationnement est gratuit. Cela pose de réels problèmes pour les habitants et les riverains dans certains secteurs, obligeant la Police municipale à intervenir plus régulièrement pour gérer ces abus aussi appelés "stationnements ventouses".

Afin de faciliter le stationnement de tous, un nouvel arrêté municipal interdit désormais de s'arrêter ou de stationner en dehors des places matérialisées au sol mais aussi de stationner sans bouger son véhicule sur une durée de plus de 4 jours. Passé ce délai, la procédure de mise en fourrière sera enclenchée sans que le propriétaire du véhicule n'en soit avisé.

En outre, n'hésitez pas à solliciter la Police municipale pour signaler une absence prolongée.

Opération Tranquillité

Pensez à avvertir la Police municipale de votre départ en vacances. Cela permettra aux agents d'enclencher une Opération Tranquillité Vacances afin d'organiser des patrouilles proches de votre habitation et de ne pas identifier votre véhicule comme étant en stationnement abusif.

Attention, la déclaration de vacances à la Police nationale est indépendante.

Si vous souhaitez son passage, déclarez-le sur : service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241

+ D'INFOS 04 76 85 53 53 / police@smlv.fr

Vos associations

STAGE DE DESSIN ET PEINTURE

Le Foyer Arts et Loisirs propose un stage dessin et peinture à la Maison des Moais, animé par Béatrice Salvi, **mardi 11 et mercredi 12 avril**.

Au programme :

9h > 12h : pour les enfants de 5 à 11 ans
thème : "Peintre pâtissier"

14h > 17h : pour les 12 ans et plus

thème : "Savoureux desserts", réalisés à la peinture à l'huile



 pour 6 heures de stage : 44 € (+ 5 € de cotisation par enfant pour les nouveaux venus au FAL) ; 42 € pour le frère ou la sœur ; 40 € pour le 2^e frère ou la 2^e sœur.

+ D'INFOS et inscriptions : falsmv@orange.fr ou directement au FAL les lundis et vendredis entre 17h30 et 18h30

PETIT MAIS COSTAUD !

La section Tennis de Table de l'Amicale laïque entame la seconde partie de saison pied au plancher avec 3 victoires de rang depuis janvier dans sa poule de division Pré Régionale. L'équipe de Saint-Martin-le-Vinoux est ainsi première de sa poule. Plus que 4 matchs pour entrevoir une (re)montée en Régional 3 !

Le samedi 6 mai après-midi, venez encourager l'équipe de Chantal, Robert, Hugues, Frédéric, Pierre, Vincent, Thavone, Thomas et Adrien qui joueront "à domicile" au gymnase Pierre Mendès-France à partir de 15h30. Après un déplacement au Grand-Lemps le 1^{er} avril, ils iront à Saint-Jean-de-Moirans le 13 mai.

La relève est là ! Les jeunes pousses sont entraînées, comme les "adultes", par "coach Annabelle" le mardi soir (18h30 - 19h30 pour les enfants et 19h30 - 21h pour "les grands").

Si l'envie vous en dit, n'hésitez pas à rejoindre une pratique sportive universelle, accessible à tous, en loisir ou en compétition, en contactant **Thomas Gillier au 06 70 04 54 48**.



Dernier rappel !

BUDGET PARTICIPATIF : À VOUS DE PROPOSER

Vous avez jusqu'au **30 avril 2023** pour proposer un projet pour la commune et ses habitants ! Si votre projet remplit tous les critères, une partie du budget d'investissement de la Ville sera consacré à sa réalisation. Chaque année, c'est 10 000 € qui sont alloués. Alors, n'attendez plus, proposez !

Avant de déposer un dossier, n'oubliez pas de consulter le règlement intérieur.

+ D'INFOS un formulaire est disponible en format numérique sur le site de la Ville (Rubrique Découvrir > Votre Ville > Budget participatif) ou en format papier, en mairie.

Le dossier peut être transmis par mail à mairie@smlv.fr ou déposé à l'Hôtel de Ville, 40 avenue du Général Leclerc.

VILLE PROPRE

À vos agendas !

Samedi 13 mai, de 10h30 à 12h, entre voisins, amis ou en famille, mobilisez-vous avec les enfants du Passeport citoyen pour faire du propre dans votre quartier !

Rendez-vous devant les écoles de la commune : les élus vous remettront du matériel (gants et sacs poubelle) avant de parcourir les alentours en collectant les déchets tous ensemble. Enfants et adultes de tous âges sont les bienvenus !

Dans le cadre du Passeport citoyen, l'ensemble des élèves de CM2 sont invités à participer à cette action obligatoire pour obtenir leur diplôme de "Super citoyen".



ÇA SE PASSE À LA MAISON DES MOAÏS !

NANO-MATCHS D'IMPROVISATION
Ligue d'impro 38

VENDREDIS 7, 14 AVRIL ET 5 MAI
20H | DURÉE 1H30

Sur 16 dates, tout au long de l'année, venez assister à un "nano-match" où 2 comédiens s'affrontent en 1 contre 1, en suivant les règles du match d'impro, intégrant nouveautés et catégories adaptées à ce format ! Pas d'équipe, pas de pause, aucun temps de réflexion, juste deux comédiens qui donnent tout pour créer des histoires, enchaînant les personnages. L'assurance de vous faire passer un moment unique !

8 € (Saint-Martiniers)
13 € (extérieurs)

+ D'INFOS réservation sur improvisation.fr
ou au 04 76 27 07 48



© Brigitte Designolle

CONCERT SOUL
Ginger Sweets et Soul Tess

VENDREDI 28 AVRIL | 20H | DURÉE 1H

Ginger Sweets est un duo guitare/voix. Les deux musiciens interprètent et arrangent des reprises et standards jazz, soul et pop. Aretha Franklin, Ella Fitzgerald, Etta James, Michael Jackson, Céline Dion... et vous proposent un instant musical saisissant et intergénérationnel. Soul Tess est un quatuor grenoblois porté par une voix suave et puissante et par un trio de musiciens aux influences éclectiques.

Le groupe livre une approche singulière de la soul teintée d'accents jazz, rock, blues et funk. Le répertoire évolue entre des balades enivrantes et des titres bouillonnants d'énergie dans une ambiance chaleureuse et mélancolique.

4 € (enfants moins de 12 ans)
5 € (réduit)
8 € (adultes)

+ D'INFOS et réservation smlv.fr, rubrique places de spectacle



RÉCIT ET COMPTINES
Poulettes

MERCREDI 3 MAI | 10H | DURÉE 25 MIN

Poulettes est un récit de Delphine Garczynska, tricoté à partir de comptines, de chansons et de jeux de doigts issus du "folklore enfantin" traditionnel.

L'histoire de Petit Tom est donc racontée, jouée mais aussi chantée et gesticulée. Le recours à ce "folklore enfantin" est un parti pris car le spectacle se veut un élément déclencheur pour inviter les adultes à le pratiquer avec leurs enfants de retour à la maison.

« C'est le matin ! Les oiseaux chantent, le soleil se lève ! Petit Tom s'éveille en famille, il avale son bol de lait et croque dans sa tartine de beurre, puis il s'en va chercher un œuf au poulailler. Quand soudain ça remue dans la paille... »

Dans le cadre du Festival les Arts du Récit.

À destination des 0-3 ans.

3 € (enfants - 12 ans)
4 € (réduit)
6 € (adultes)

+ D'INFOS et réservation smlv.fr, rubrique places de spectacle



NOUVEAU ! LA MÉTROPOLE AIDE LES COPROPRIÉTÉS À S'ÉQUIPER EN BORNES ÉLECTRIQUES

La recharge principale des véhicules électriques s'effectue souvent au domicile de leurs propriétaires (et éventuellement sur le lieu de travail).

Comment faire lorsqu'on habite en copropriété ?

La Métropole grenobloise avec l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec) et en partenariat avec l'Ademe, propose un accompagnement spécifique, indépendant et gratuit.

+ D'INFOS alec-grenoble.org/11200-bornes-de-recharge-irve-.htm



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

COLLECTE DE TEXTILES

Du 24 avril au 4 juin, Grenoble-Alpes Métropole reconduit son opération de collecte de textiles. En 2022, ce sont près de 200 tonnes de textiles qui ont été collectées sur les 42 communes partenaires.

Comment ça marche ?

1. Rendez-vous dans un des trois points de collecte mis en place sur le territoire communal :
 - parking rue Rosa Lee Parks (en face de la Balme) ;
 - parking du collège Chartreuse ;
 - parking du cimetière du Village.
2. Triez les vêtements, linge de maison et chaussures dont vous voulez vous séparer, qu'ils soient usés, déformés, troués ou tout simplement démodés.
3. Mettez-les dans un sac et fermez-le bien.
4. Déposez-le dans un des conteneurs éphémères à votre disposition.
5. Pensez à bien vous laver les mains après avoir déposé vos sacs.



Vous souhaitez renouveler votre garde-robe : pensez à vous rendre dans les friperies ou boutiques associatives... l'économie circulaire est encore le meilleur moyen de réduire ses déchets.

Retrouvez toutes les adresses sur le site de la Métropole, rubrique *don, réemploi, réparation*.

+ D'INFOS grenoblealpesmetropole.fr/88-donneries-ressourceries-et-repar-acteurs.htm

ENTRE LE 15 MARS ET LE 31 JUILLET, ON NE TAILLE PLUS SES HAIES ET ARBUSTES

Comme l'explique la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), les haies et arbustes servent de refuges à de nombreuses espèces au printemps et durant l'été.

Rouge-gorge familier, merle noir, verdier d'Europe, pinson des arbres, accenteur mouchet et d'autres espèces y installent leur nid en prévision de la période de nidification. En ne touchant pas à vos haies lorsque les oiseaux nidifient, vous permettez aux oisillons de naître et grandir sans stress.

Mieux vaut réaliser une taille après chaque période de croissance des arbres, haies et arbustes, soit : à la toute fin de l'hiver, mais avant le 15 mars ; ou bien à la fin de l'été, d'août à octobre.



GINGER SWEETS ET SOUL TESS

Concert soul

VENDREDI 20H AVRIL **28** MAISON
DES MOAIS



L'AGENDA

Vendredi 7 avril

Collecte de vêtements
avec l'association La Remise
13h30 | parking collège Chartreuse

Vendredis 7, 14 avril et 5 mai

Nano-matches de théâtre d'improvisation
Ligue d'Impro 38
20h | Maison des Moais

Vendredi 28 avril

Concert "Ginger Sweets et Soul Tess"
20h | Maison des Moais

Vendredi 28 avril

Journée nationale du souvenir
des victimes et héros de la déportation
17h | place du Village

Mercredi 3 mai

Spectacle "Poulettes"
10h | Maison des Moais

Vendredi 5 mai

Inauguration de l'esplanade Raymond Savoyat
18h | devant le collège Chartreuse

Samedi 13 mai

Ville propre
10h | cours des 3 groupes scolaires



 www.smlv.fr
**Toutes vos démarches
en ligne !**

 **horaires d'ouverture de la mairie :**
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

 **téléphone :** 04 76 85 14 50

 **courriel :** mairie@smlv.fr

 @Ville.de.SaintMartinleVinoux

 smlv_naturellement_chartreuse



Place du Village mardi de 16h à 19h
Place de l'Horloge jeudi de 15h30 à 19h



PHARMACIES DE GARDE

Du 8 au 10 avril
Les Charmettes - 04 76 75 26 73
Centre c^{cial}. Les Charmettes à Saint-Égrève

15 & 16 avril
Casadella - 04 76 75 24 84
61 bis av. du G^{al} de Gaulle à Saint-Égrève

22 & 23 avril
La Monta - 04 76 75 60 69
Place Pompée à Saint-Égrève

29, 30 avril & 1^{er} mai
Moulin - 04 76 75 51 48
1 allée C. Baudelaire au Fontanil-Cornillon

6 & 8 mai
Prédieu - 04 76 75 31 67
48D route de Grenoble à Saint-Égrève

Pour trouver au quotidien une pharmacie de garde : servigardes.fr ou **0825 74 20 30**